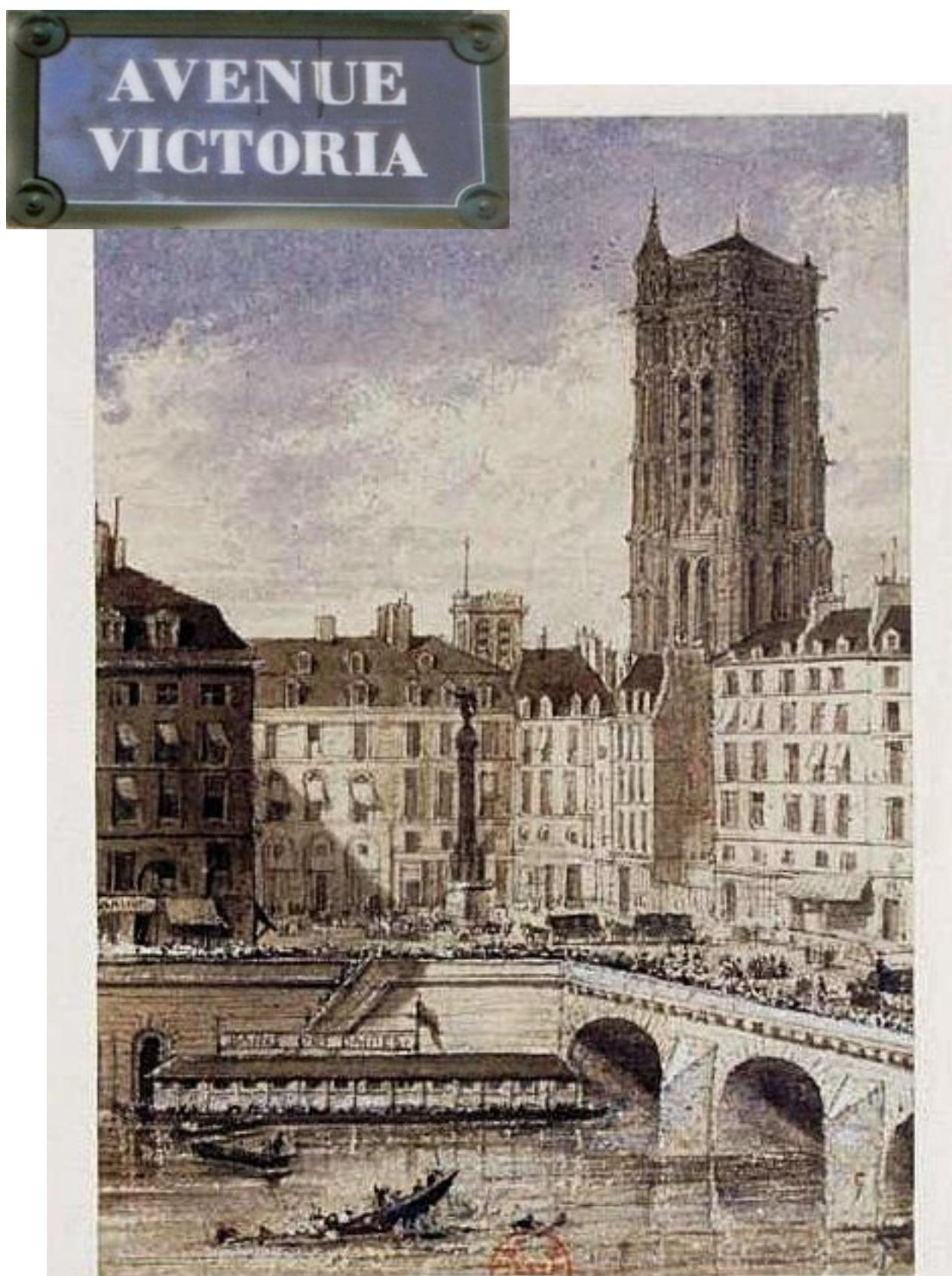


Visite à la Chambre des Notaires - Paris

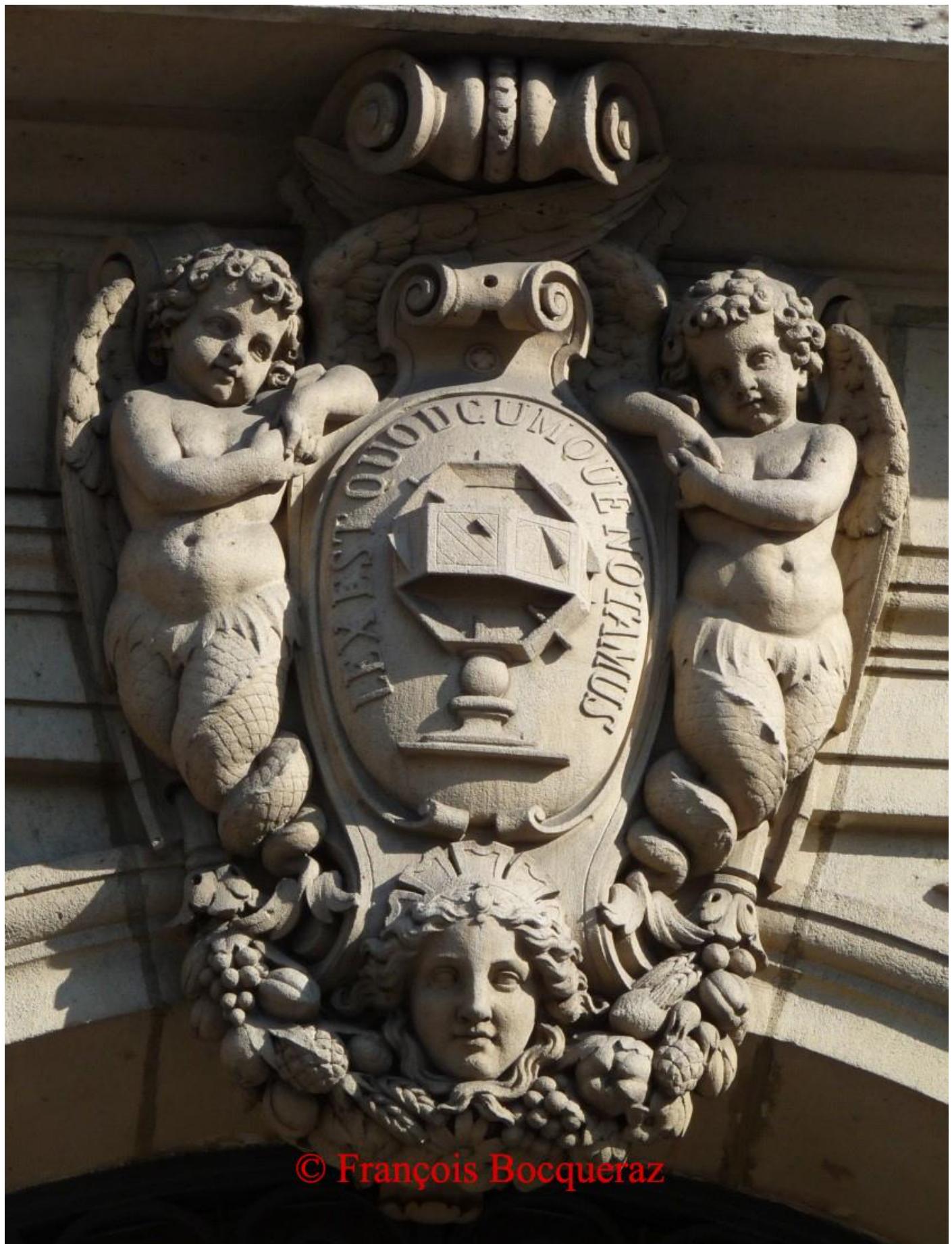


Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



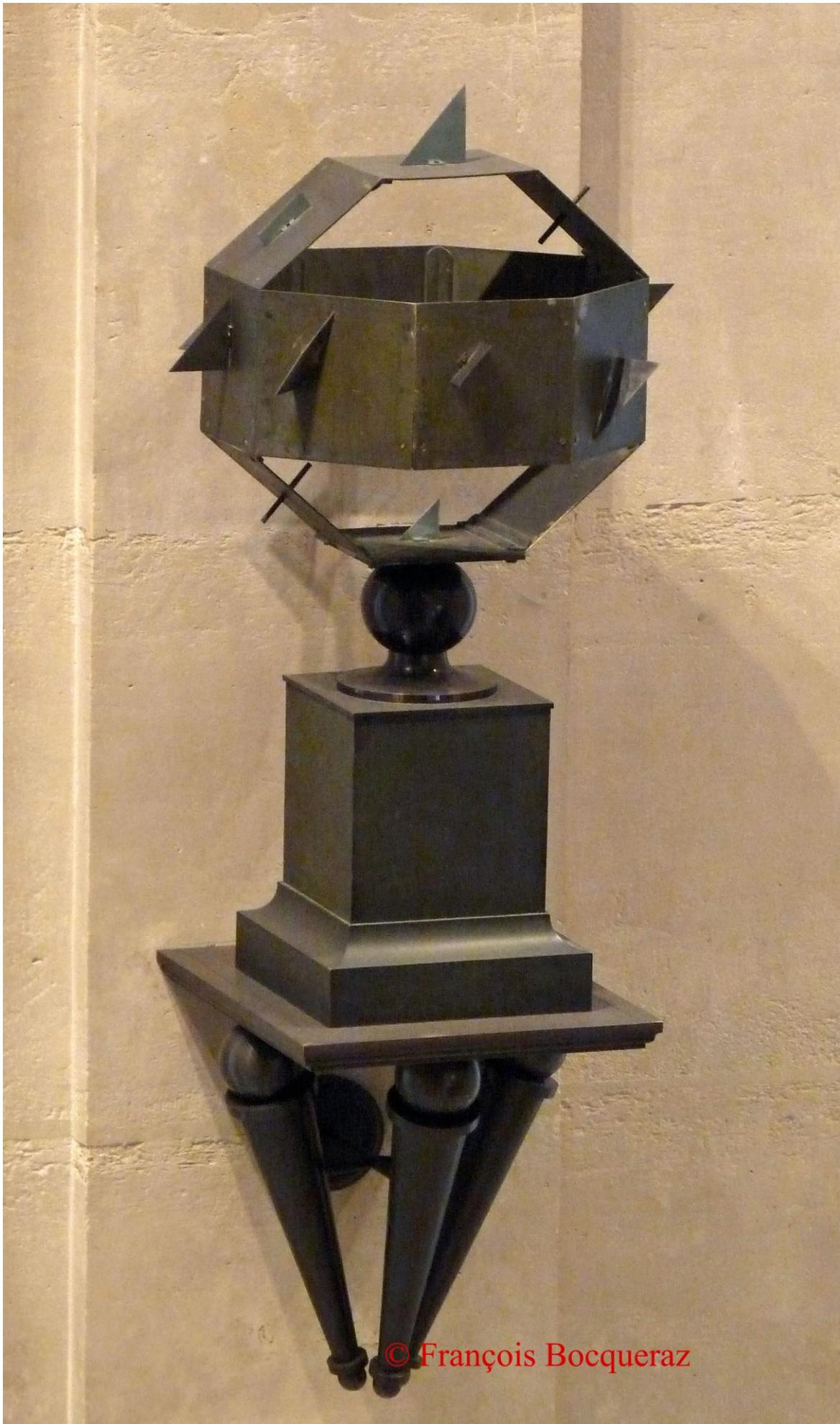
En 1270, le roi Louis IX – Saint Louis (1214-1270) choisit parmi les membres de la confrérie Notre-Dame soixante clercs initiés aux questions juridiques pour exercer la fonction de notaire. Ils furent installés au Châtelet, petite place fortifiée située devant le Pont au change, formant la porte d'entrée de Paris. L'année 1850 marque l'élargissement de la place du Châtelet et le percement du boulevard du Centre - futur boulevard de Sébastopol. Les locaux de la Chambre des Notaires sont alors détruits pour y construire le Théâtre du Châtelet. En échange, les notaires obtiennent un terrain situé au 12, entre la rue Saint Denis et le nouveau boulevard dit Bonne Nouvelle. L'Hôtel de la Chambre des Notaires a été construit de 1855 à 1857 par Pellechat et Rohan de Fleury. Il occupe l'emplacement de l'ancienne Grande Boucherie. La première pierre de la nouvelle Chambre fut posée le 1^{er} juillet 1855. L'avenue sur laquelle donne la façade porte le nom de la reine Victoria depuis le 3 octobre 1855, en souvenir de la réception de la Souveraine d'Angleterre à l'hôtel de Ville de Paris au mois d'août 1854.





© François Bocqueraz

« LEX EST QUOD CUMQUE NOTAMUS »
« QUOI QUE NOUS ECRIVIONS, C'EST LA LOI »

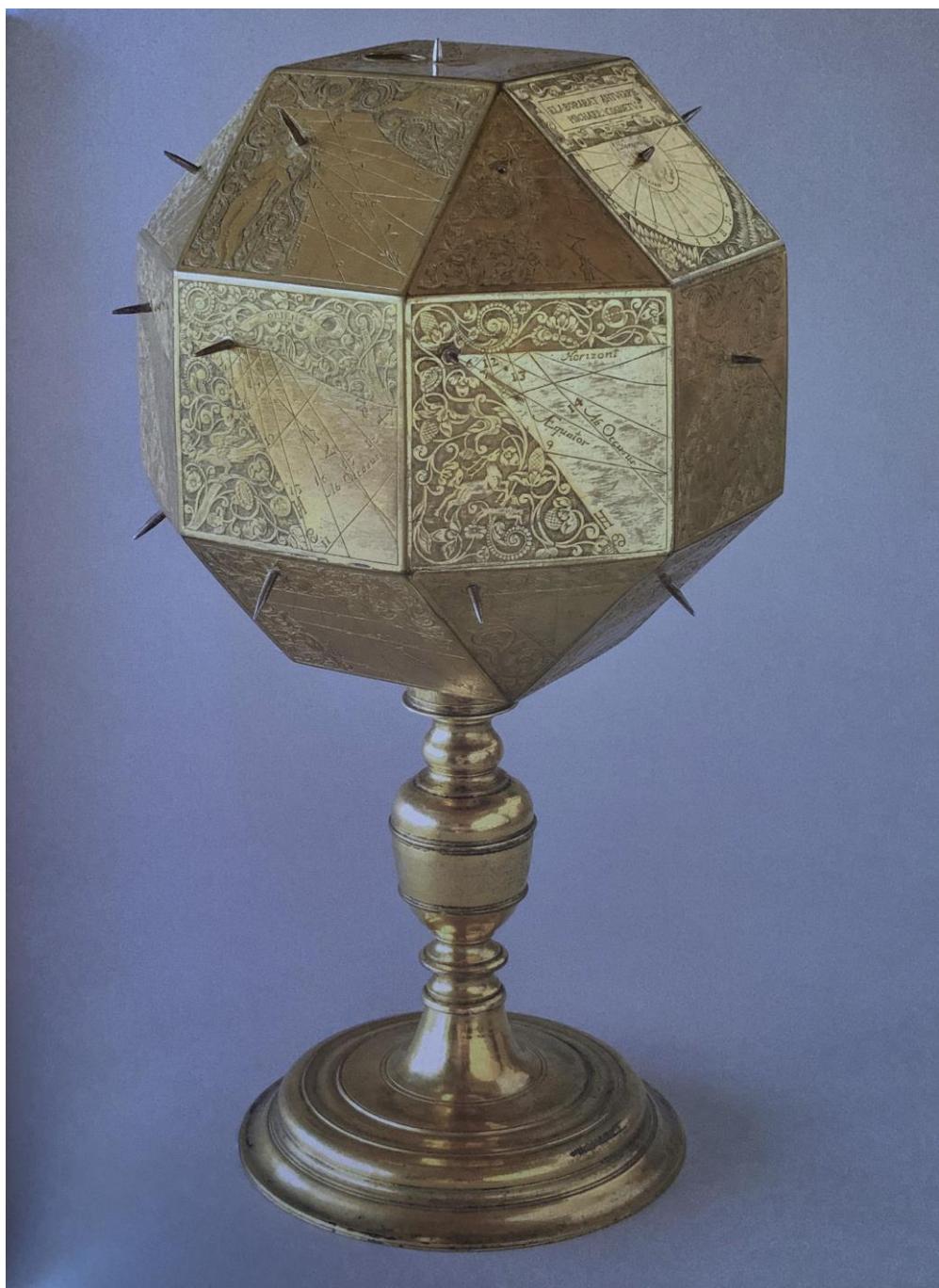


© François Bocqueraz

Le mot « gnomon » vient du verbe grec « indicateur ». Il est devenu le symbole du notariat depuis le Roi LOUIS XIV (1643-1715) sous la forme d'un cadran solaire à plusieurs faces. Comme le gnomon qui est éclairé sous tous les angles, l'acte notarié doit être compris en toutes ses dispositions. Le notaire inscrit la volonté des parties avec exactitude comme le soleil marque le temps sur le cadran grâce à l'ombre du stylet. Le journal interne des notaires portent le titre « **Gnomon** » .

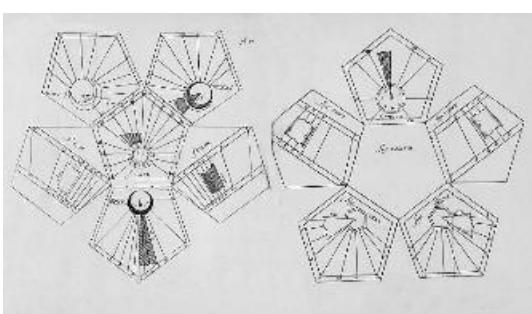
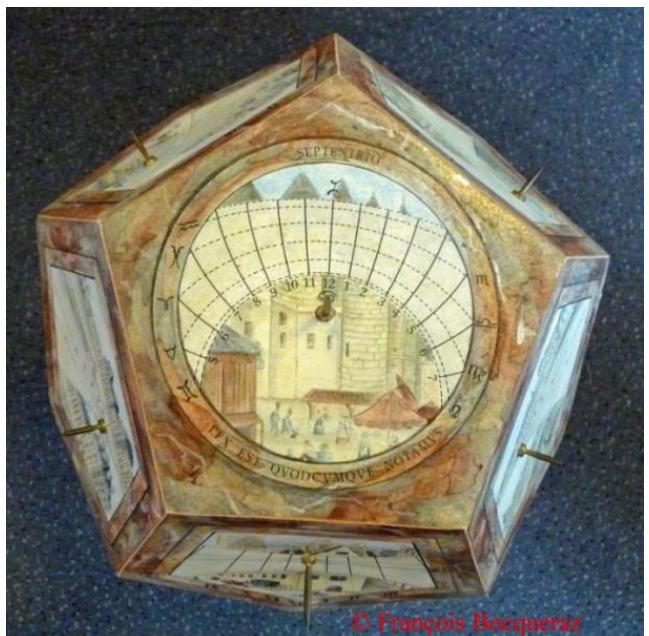
« LEX EST QUOD CUMQUE NOTAMUS »
« QUOI QUE NOUS ECRIVIONS, C'EST LA LOI »

109 Cadran gravé au dessus de la porte de la Chambre des Notaires. Deux angelots avec une queue de sirène s'appuient sur le cadran multi-face, qui orne la tête de Déméter – *la Mère de la Terre*.



Cadran solaire dit « Rhombicuboctaèdre » de Michel Coignet –
Collection Galerie Eric Delalande Copyright Antiquités Delalande Paris

Une visite privée m'a permis de photographier les cadrans conservés à la Chambre des Notaires. Le cadran à multi-faces 111 est installé à l'intérieur de la Chambre des Notaires, dans la montée d'escalier, fabriqué un peu sur le modèle de celui réalisé par le mathématicien Michel Coignet (1549-1623) – Anvers – qui combine vingt-cinq faces, portant chacune un cadran solaire, dont dix-sept de forme carrée, huit triangulaires et un horizontal avec une boussole pour l'orienter. Une réalisation de cadran multi faces m'a été présentée.



La réalisation des cadrans polyédriques et multi faces remonte à la Renaissance, XVème et XVIème siècle. Sur chaque face un décor différent évoque la ville de Paris. Nous reconnaissions la forteresse de la Bastille, le Louvre ou Notre-Dame ou les bords de la Seine.



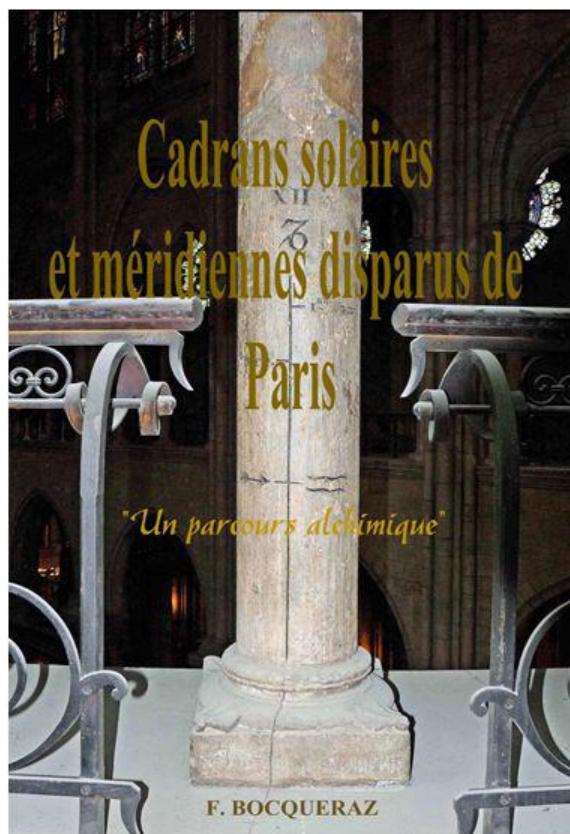
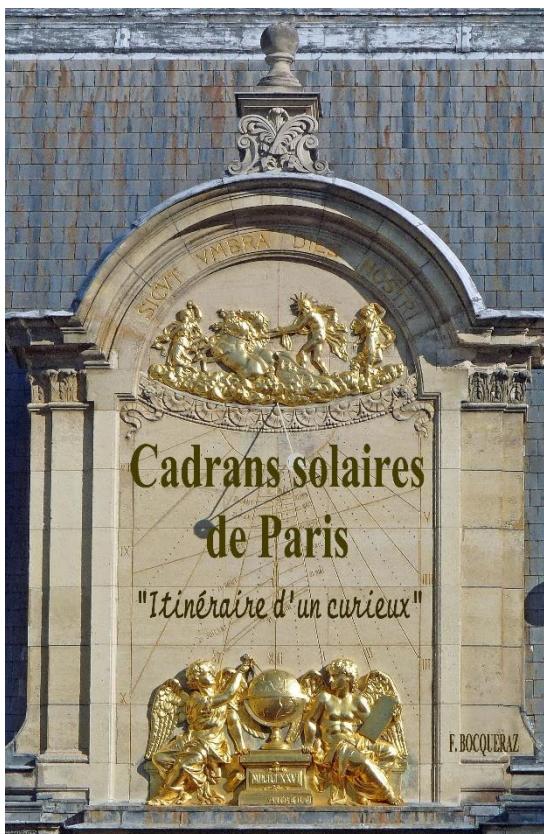
© François Bocquerez

Cadran multi faces déployé source : Gallica/BNF

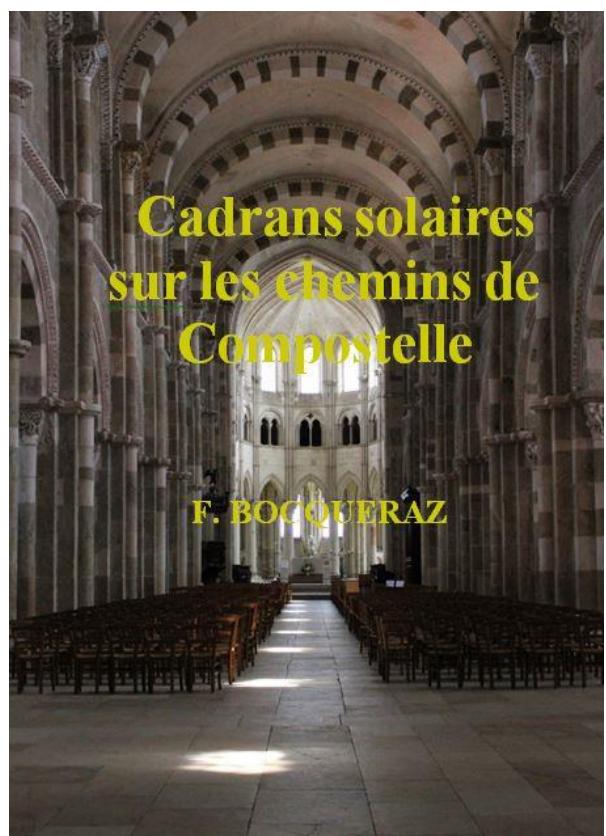
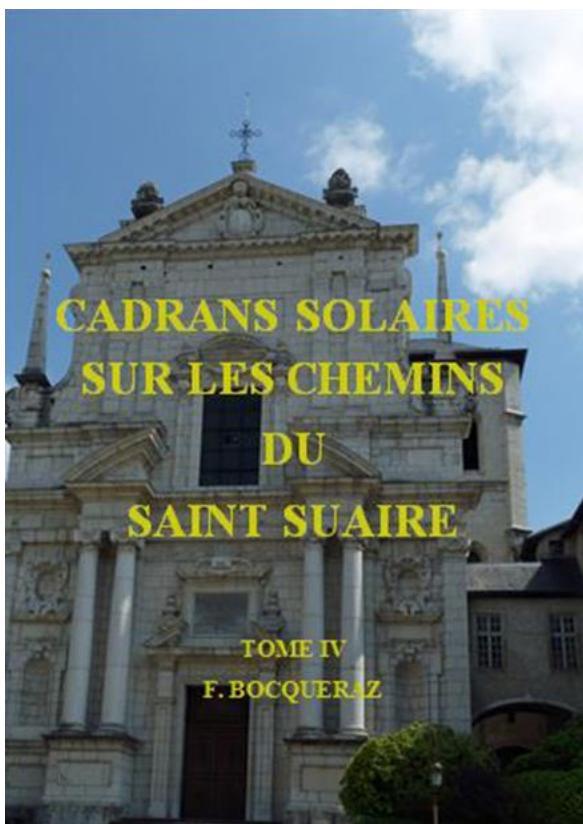
113 - Dans la salle de réunion de la chambre des notaires, la plaque de cheminée a reçu un décor gravé de cadran solaire multi faces qui confirme la symbolique du gnomon.



Si cet article vous a intéressé, vous pourrez poursuivre votre lecture en vous procurant mes ouvrages :



©François Bocquerez – Dépôt légal ISBN 978-2-9547016-1-5 - ISBN 978-2-9547016-0-8



©François Bocquerez – Dépôt légal ISBN 978-2-9547016-3-9 – ISBN 978-2-9547016-4-6
« www.cadranssolaires.com » - « firstsavoie@gmail.com »